

Relativement au Comité du restaurant, votre Comité a l'honneur de recommander qu'un comité conjoint des deux Chambres soit nommé dans le but d'étudier le projet de placer le nouveau restaurant du Parlement sur le même pied que ceux des clubs et des hôtels de première classe tant au point de vue de l'installation qu'à celui de l'administration et de faire rapport à ce sujet.

En attendant la nomination d'un tel comité et l'exécution de ce projet, votre comité soumet les noms suivants pour former un Comité du restaurant: Son Honneur le Président et les honorables messieurs Blain, Thompson et Watson.

Le tout humblement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président.

Ordonné que ledit rapport soit placé sur l'ordre du jour pour être pris en considération demain.

L'honorable Sir James Lougheed dépose sur la Table:—

Correspondance relative à la démission du Commissaire en chef de la Commission du commerce.

(Documents de la Session 1920, No .)

Entente entre Sa Majesté le Roi et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

(Documents de la Session 1920, No .)

Règlements de l'aréotation.

(Documents de la Session 1920, No .)

Rapport du Ministère sur service naval pour l'exercice clos le 31 mars 1919.

(Documents de la Session 1920, No 39.)

Rapport du département des Pêcheries du ministère du Service Naval, 1918.

(Documents de la Session 1920, No 40.)

Rapport du ministère de l'Immigration et de la Colonisation, pour l'exercice clos le 31 mars 1919.

(Documents de la Session 1919, No 18.)

Copie des amendements aux règlements Nos 25, 78 et 104 de la Radiographie.

(Documents de la Session 1920, No .)

Ordre en conseil, C.P. 69, relatif au paiement de certaines sommes aux capitaines surintendants de arsenaux de la Marine (Service Naval).

(Documents de la Session 1920, No .)

L'honorable M. McMeans présente au Sénat un bill (B) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel de façon à permettre la revision des sentences excessives ou inadéquates".

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné qu'il soit placé sur l'ordre du jour pour sa deuxième lecture vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la motion pour qu'une adresse soit humblement présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu prononcer devant les deux Chambres du Parlement. (Voir page 12).

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Schaffner, il est

Ordonné que la suite du débat sur ladite motion soit remise à demain.